

Postulat au point 6 de l'ordre du jour

### **Installation de panneaux photovoltaïques**

---

Le Conseil communal est chargé de soumettre au Conseil général un arrêté aux termes duquel, lors de chaque rénovation d'un toit qui appartient à la Commune, ou lors de la construction d'un nouveau toit, qu'il appartienne au patrimoine financier ou administratif, le potentiel photovoltaïque doit être exploité de manière optimale.

Alain Lugon pour le groupe des Verts

**Postulat adopté avec amendement**